

**Emplacement :** Bureaux de Suncor, St. John's

**Participants :**

Ray Dalton (Suncor – représentant des exploitants) – vice-président  
Paul Durdle (HMDC – représentant des exploitants)  
Peter McKeage (C-TNLOHE)  
Justin Meaney (FPSO SeaRose – représentant des travailleurs)  
Colin Moores (Statoil – représentant des exploitants)  
Alistair Sim (Chevron)  
Justin Tibbo (Henry Goodrich – représentant des travailleurs)  
John Whelan (Hibernia – représentant des travailleurs)  
Craig Williams (FPSO Terra Nova – représentant des travailleurs)  
Don Williams (Husky – représentant des exploitants) – président

**Décisions et mesures affichées en caractères gras**

**1. Moment de sécurité**

Ray Dalton prend un moment pour parler des règles de sécurité nautique. L'un des points les plus importants est de ne pas consommer d'alcool lorsqu'on conduit un bateau (un décès sur trois dans le domaine de la navigation de plaisance est lié à l'alcool). Parmi les conseils de sécurité, il a mentionné le port systématique d'un vêtement de flottaison individuel, l'importance de ne pas surcharger le bateau, de rester assis si possible, et que la sécurité nautique s'applique d'un quai à l'autre (la plupart des noyades se produisent à moins de trois mètres d'une zone de sécurité).

**2. Questions du Offshore Safety and Survival Centre (OSSC) du Marine Institute**

Le comité a une discussion générale sur les questions posées par l'OSSC (détaillées dans le [procès-verbal de la réunion d'avril du CSEH](#)). Il n'y a pas de mises à jour importantes. On souligne que le Comité de formation et de qualification de l'ACPP ne s'est pas réuni depuis la demande de renseignements du CSEH. Il est également demandé à Cougar de fournir quelques renseignements détaillés, mais leurs représentants ne se sont pas présentés à la présente réunion. Le comité décide qu'il attendra les commentaires du CFQ de l'ACPP et de Cougar, et qu'il mettra à jour les questions au cours des prochaines réunions.

Pete McKeage, conseiller en aviation du C-TNLOHE, indique que Susan Coleshaw achève la rédaction d'un rapport (y compris une analyse des lacunes) sur la formation de base à la survie, y compris les cours d'évacuation d'un hélicoptère submergé et sur l'utilisation des appareils respiratoires durant une telle évacuation. Le comité examinera les observations et les recommandations formulées par M<sup>me</sup> Coleshaw, notamment celles liées aux questions de l'OSSC. Le comité aborde également quelques questions relatives au retrait des fenêtres, à la formation sur l'évacuation d'un hélicoptère submergé et à la fatigue des étudiants pendant la formation, mais reporte tout autre commentaire jusqu'à ce que le rapport de M<sup>me</sup> Coleshaw soit examiné.

### **3. Reprise des vols de nuit**

Le comité examine l'état d'avancement du processus de décision du C-TNLOHE concernant la reprise des vols de nuit pour le transport de passagers dans la zone extracôtière de Terre-Neuve. Peter McKeage apporte des renseignements utiles pour l'examen.

Le C-TNLOHE a répondu en janvier au rapport des exploitants sur la reprise des vols de nuit présenté en septembre 2012, en soulignant 25 points à régler ou à clarifier. Peter signale que des progrès importants ont été réalisés et que la communication entre le C-TNLOHE et les exploitants se poursuit. Il ajoute que les exploitants s'efforcent de combler les lacunes existantes et de veiller à ce que des mesures satisfaisantes soient prises pour traiter les 25 points soumis. Cinq domaines font l'objet d'une attention particulière :

- Fin de la formation sur la première intervention en cours par les équipes de recherche et de sauvetage de Cougar, y compris sur l'utilisation des LVN et le sauvetage de nuit.
- Réalisation d'un examen technique du simulateur de vol à Lafayette.
- Programme de simulateur de vol propre aux installations flottantes au large de T.-N.-L. et aux vols de nuit.
- Protocoles d'exercices conjoints de première intervention et exercices réels avec le MDN et le 103<sup>e</sup> Escadron de sauvetage de Gander.
- Lancement d'une étude sur les oiseaux migrateurs au large de T.-N.-L.

Il est entendu que lorsque le personnel du C-TNLOHE sera convaincu que les exploitants répondent aux exigences proposées par l'équipe de mise en œuvre (et acceptées par le conseil d'administration de l'Office), le C-TNLOHE examinera la proposition des exploitants avec l'équipe de mise en œuvre des recommandations de l'ESHM avant de la soumettre au conseil d'administration pour examen. Le comité fait remarquer que, comme certains membres de l'équipe de mise en œuvre initiale ne travaillent plus dans le secteur, il est recommandé que des représentants des travailleurs du CSEH fassent partie de l'équipe de mise en œuvre.

[Une mise à jour sur le travail des exploitants](#) a été publiée sur le site du C-TNLOHE en janvier.

### **4. Mise à jour de Cougar Helicopters**

Les représentants de Cougar ne peuvent pas assister à la réunion. Le comité demandera une mise à jour par courriel.

### **5. Limite de poids des radeaux de sauvetage pour hélicoptères**

À la suite d'une question soulevée par un membre d'une installation extracôtière en avril, le comité examine la possibilité que le poids des passagers d'un hélicoptère sur certains vols dépasse la capacité maximale (5 000 lb) d'un radeau de sauvetage.

On souligne que les hélicoptères transportent deux radeaux de sauvetage. Comme les deux radeaux de sauvetage procurent une capacité excédentaire importante, les hélicoptères sont conformes à la réglementation de Transports Canada. Le comité décide qu'il n'y a pas d'autre mesure à prendre à ce sujet pour le moment.

## **6. Évolution de la mise en œuvre des recommandations de l'ESHM**

Peter fait le point sur la recherche et le développement entrepris par le C-TNLOHE. Oceanic Consultants a obtenu un financement initial visant la recherche sur son projet de flottaison latérale des hélicoptères. Peter reconnaît qu'il s'agit d'un projet de longue haleine. Il indique que des mises à jour seront fournies au CSEH à mesure que les progrès seront réalisés.

Il résume la présentation faite par C-CORE sur son projet de mesure par haute fréquence de la hauteur des vagues au dernier Forum sur la sécurité et informe le CSEH que le C-TNLOHE cherche à obtenir le soutien des exploitants pour établir le financement et aller de l'avant avec les essais et l'installation de l'équipement.

## **7. Examen du registre des mesures**

Les points suivants sont mis à jour :

- Visite du simulateur de vol : Le comité réaffirme sa conviction que les membres du CSEH devraient avoir la possibilité de visiter le simulateur de vol situé à Lafayette. Cette initiative a également reçu l'appui des exploitants. Le comité planifiera la visite au cours des prochains mois.
- Représentants des travailleurs : Les représentants des exploitants continuent de chercher à obtenir une représentation des travailleurs au CSEH pour la West Aquarius et GSF Grand Banks.

## **8. Affaires nouvelles**

- Mise en œuvre des recommandations de l'ESHM : Le suivi de l'efficacité de la mise en œuvre des mesures en réponse aux recommandations du commissaire Wells fait l'objet d'une discussion générale. Le projet de charte du comité prévoit notamment un examen régulier de l'état de la mise en œuvre (facilité par la mise à jour de Peter à chaque réunion). Le comité réaffirme son engagement dans ce travail et le consensus est que le CSEH devrait participer activement à la surveillance de la mise en œuvre des recommandations et examiner l'efficacité des efforts connexes.
- Mise à jour sur l'enquête de l'Eurocopter 225 : Peter présente une mise à jour détaillée des progrès réalisés par Eurocopter relatifs à la remise en service de l'EC225. Sa présentation comprend un examen des dernières constatations sur la cause des deux incidents (qui ont conduit à l'interdiction de vol du parc d'hélicoptères). Il présente aussi certaines initiatives prises par Eurocopter pour atténuer les conclusions de l'enquête. Peter poursuit en expliquant que l'autorité de l'aviation civile du Royaume-Uni est très stricte en ce qui a trait à l'acceptation des mesures d'atténuation proposées par Eurocopter, et qu'on ne s'attend pas à ce qu'elle autorise la reprise des activités de transport au large avant le troisième trimestre de 2013 au plus tôt. Il s'agit d'un enjeu important pour la zone extracôtière de Terre-Neuve, car l'interdiction de vol de l'EC225 a exercé une pression considérable sur le parc de S92 dans le monde entier, tant sur le plan opérationnel que sur celui des pièces et de l'entretien.

- Combinaison pour passagers d'hélicoptère : Les exploitants ont lancé le processus d'acquisition d'une nouvelle combinaison pour passagers d'hélicoptère, qui sera conçue et mise à l'essai en vue d'être conforme à la norme révisée de l'Office des normes générales du Canada. Le processus devrait prendre plusieurs années. Le CSEH sera tenu à jour.

## **9. Prochaine réunion**

**La prochaine réunion aura lieu en septembre.** Le comité tiendra des réunions intermédiaires au cours de l'été s'il le juge nécessaire.